

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bédarieux était assemblé, salle de la Tuilerie, après convocation légale le 21 mars 2019, sous la Présidence de Monsieur Antoine MARTINEZ, Maire.

Étaient présents :

Mmes LACROIX-PEGURIER Marie-Élisabeth, LOSMA Rose Marie, TOUET Magalie, Mrs BENAZECH Jacques, AUBERT Richard, BARSSE Francis, MONTCHAUZOU Alain, MATHIEU Pierre, adjoints.

Mmes LEDUC-LAURENS Christiane, CARRETIER Evelyne, LOPEZ Martine, MACH Antoinette, LAVASTRE Marie Hélène, DUMONT-CITTERIO Lucienne,

Mrs CLAVERIA André, FUMAT Jean Louis, TELLO Jacky, RAMIRER Régis, MOULIN Jean François, BALERIN Jean Paul, GESP Alexandre, conseillers municipaux.

Absents excusés :

BOUVIER Sylvie

Procurations :

LAFFONT Cécile

à

Evelyne CARRETIER

SALVIGNOL Caroline

à

Francis BARSSE

MAHIEU Grégory

à

Pierre MATHIEU

RODIER Paul

à

Alain MONTCHAUZOU

GONZALES-BRUSQ Catherine

à

Régis RAMIRER

DORADO-HIREL Valérie

à

Jacky TELLO

A la majorité des suffrages, Mme Magalie TOUET a été élue secrétaire, fonction qu'elle a acceptée.

Objet : Vœu de soutien au mouvement : l'appel des coquelicots.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant.

Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable.

Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années.

L'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à une vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...).

Les professionnels, pris au piège et dupés par les fabricants, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...).

Sans fonds dédié, ce sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la mutuelle sociale agricole, et non les fabricants eux-mêmes.

Les fabricants, mus par la recherche effrénée du profit, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

Dans son domaine de compétences, la Ville de Bédarieux, consciente des risques liés à l'usage de pesticides, a décidé d'agir. Depuis plusieurs années elle ne recourt à aucun pesticide dans l'entretien des parcs, elle s'est engagée dans une démarche « zéro phyto » dans l'entretien des espaces verts, de l'espace public, des cimetières et des terrains de foot.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir rejoindre l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse, soutenir les victimes de maladies professionnelles et demander des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice et de demander au gouvernement et à l'Assemblée nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole. Cela afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ

DÉCIDE :

- De rejoindre l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.
- De soutenir les victimes de maladies professionnelles et demander des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice.
- De demander au gouvernement et à l'Assemblée nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole. Cela afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Pour copie certifiée conforme,

LE MAIRE

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Sous-préfecture le

Et de la publication le

Réf/2019-03-034

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

ID : 034-213400286-20190328-201903034-DE